

Allocution de clôture de Pierre ALBERTINI, Délégué général de l'AVUF

La thématique retenue à Bourges, pour les sites secondaires, une centaine dans notre pays, comportait deux volets complémentaires :

- l'apport du territoire à l'enseignement supérieur dont il a été beaucoup question pendant les échanges,
- l'apport de l'enseignement supérieur au territoire dont on devra reparler à une autre occasion.

La réponse à ces questions intervient aujourd'hui dans un environnement nouveau

D'une part, une décroissance attendue des effectifs dans une forte densité d'implantations universitaires (comparable à celle des lycées). Les effectifs attendus d'ici à 2020 devraient être en baisse pour l'université et au contraire en hausse pour les écoles. Cette tendance générale mérite cependant d'être nuancée par la prise en compte d'évolutions contrastées sur le plan géographique (perte sensible pour certains territoires) et sur celui des filières (gain pour santé et droit, perte pour les autres).

Pour autant, la France ne comporte pas assez de diplômés du supérieur, l'objectif de 50% d'une classe d'âge est loin d'être atteint ! Par ailleurs, si la massification des effectifs s'est produite dans les années 80 et 90, la démocratisation de l'ES doit encore être poussée.

D'autre part, un pilotage de l'enseignement supérieur qui n'est plus exclusivement national. Même si l'Etat conserve deux cartes maîtresses (l'allocation des moyens et l'habilitation des formations), la tendance est à une coordination croissante avec les pouvoirs locaux (régions, villes et communautés, plus exceptionnellement départements). Cette multiplicité d'acteurs se conjugue également avec une autonomie progressive des établissements (loi LRU).

Comment les sites secondaires peuvent-ils prendre place dans ce concert nouveau ?

Il n'y a pas de modèle, de réponse unique mais des conditions de réussite.

Aujourd'hui, les grandes universités côtoient aujourd'hui des universités de taille moyenne et de nombreux sites délocalisés, à géométrie différente (avec multifilières, à vocation spécialisée ou courte). L'objectif commun est de faire progresser l'ensemble pour offrir aux étudiants la meilleure chance de réussir leur vie. Par ailleurs, si la recherche suppose une taille critique, ce n'est guère le cas pour la formation dont la qualité n'est pas fonction des effectifs.

S'il n'y a plus de modèle, la réussite des sites secondaires implique la réunion de plusieurs conditions :

- une bonne gouvernance, c'est-à-dire un projet partagé entre tous les acteurs : enseignants, milieu économique, élus locaux : c'est la résultante d'un apprentissage du travail en commun dont notre pays n'a pas une pratique naturelle, contrairement aux anglo-saxons.
- la recherche d'une valeur ajoutée, soit dans la formation, soit dans l'information et l'orientation des étudiants, soit dans la qualité de vie qui leur est offerte (logement, transport, animation, culture, intégration citoyenne). Le territoire doit créer l'envie et non suivre la logique consumériste actuelle.
- l'établissement de passerelles les plus nombreuses possibles, entre filières universitaires, entre écoles et université, spécialement autour des licences professionnelles. Cela n'est au fond que la mise en oeuvre d'un droit à une seconde chance et à un parcours singulier, au moment où le profil des étudiants se modifie profondément (âge moyen plus élevé, vie en couple, conjugaison études-travail).

Sur l'ensemble de ces questions, une bonne insertion dans la conception et la mise en oeuvre des PRES est essentielle pour les sites secondaires. Ce qualificatif n'a évidemment rien de péjoratif : l'attractivité est une exigence de toutes les villes, quelle que soit leur taille.

Ce n'est donc pas comme on a pu le croire la "fin des territoires". Bien au contraire. Au moment où les échanges de toutes sortes s'accroissent, à l'échelle planétaire, la qualité de la formation (le capital humain) comme l'enracinement géographique sont des atouts de premier plan.